

# Document d'accompagnement du référentiel professionnel



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE



## Réseau des Délégués Régionaux Ingénierie de Formation (DRIF)

### Diplôme :

BTSA Viticulture-Oenologie

### Champs de compétences

Conduite d'un processus viticole

## Indications de contenus, commentaires

### Situations professionnelles significatives :

- Mettre en œuvre l'itinéraire technique qui permet d'atteindre les objectifs de production retenus
- Réaliser les travaux de la conduite du vignoble
- Prendre en compte, pour l'ensemble des activités conduites, les dimensions de santé humaine et d'impact sur l'environnement
- Evaluer les risques pour la santé, pour la sécurité et l'environnement, des activités viticoles

### Finalité :

Mettre en oeuvre le dispositif de gestion et de conduite du vignoble cohérent avec le projet d'exploitation, dans une perspective de durabilité

**Responsabilité / autonomie :**

Le technicien supérieur agricole, viticulture-œnologie, peut exercer son activité dans les entreprises viti-vinicoles, comme exploitant ou comme salarié.

Lorsqu'il est exploitant, il conduit son vignoble en totale autonomie pour le choix du processus de production.

En tant que salarié, son degré de responsabilité et d'autonomie, varie selon la nature et la taille de l'organisme-employeur et les activités confiées.

**Environnement de travail :**

Les travaux de la vigne sont soumis à un rythme saisonnier et aux conditions climatiques. Des pics de travail importants liés au cycle végétatif de la vigne, caractérisent ces travaux à caractère répétitif (cas des travaux en verts et ceux de la période de récolte).

Les travaux se réalisent principalement en plein air.

De nombreuses tâches font appel à l'utilisation de matériels ou de produits dangereux, de ce fait il est important de veiller au respect des conditions d'hygiène et de sécurité, mais aussi à celui de l'environnement.

**Indicateurs de réussite :**

- Respect des objectifs de production
- Coût de production
- Quantité récoltée
- État sanitaire du vignoble
- Qualité de raisin
- Nombre de traitements
- Adéquation travail / main d'oeuvre disponible
- Production conforme aux cahiers des charges éventuels
- Accidents professionnels et/ou environnementaux

...

**Savoirs** (de référence cités par les professionnels) :

- Sécurité au travail
- Climatologie
- Pédologie
- Agronomie
- Ampélographie
- Elaboration du rendement et de la qualité : facteurs et conditions
- Itinéraires techniques et mode de conduite d'un vignoble
- Techniques de taille
- Diagnostics agronomique et environnemental
- Notion de terroir
- Matériel et équipements viticoles
- Ennemis de la vigne et moyens de lutte (conventionnels et alternatifs)
- Mode d'actions des produits phytosanitaires et risques sur la santé humaine et l'environnement
- Cahier des charges de l'agriculture biologique
- Réglementations s'appliquant à l'activité
- Indicateurs technico-économiques

...

**Savoir-faire de base** :

- Organiser et préparer la plantation
- Raisonner la conduite du vignoble
- Mettre en œuvre les opérations manuelles et mécanisées de la conduite du vignoble
- Apprécier l'état de la culture et réagir aux anomalies et/ou accidents de végétation
- Régler, utiliser et assurer ou faire assurer la maintenance des équipements
- Appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques professionnels et environnementaux
- Raisonner le stockage et l'élimination des déchets et matières dangereuses
- Evaluer les résultats d'un itinéraire technique d'un point de vue agronomique, économique et environnemental

...

**Savoir-faire consolidés par l'expérience** :

- Observer l'état des parcelles et des plantes
- Adapter son emploi du temps au cycle végétatif
- Ajuster la conduite technique et les pratiques en fonction des observations et/ou des résultats techniques
- Appréhender l'incidence d'un choix technique sur la qualité du produit final
- Évaluer l'impact sur la santé et l'environnement des techniques mises en œuvre
- Concilier la recherche de résultats techniques avec l'amélioration des critères de durabilité
- Être réactif dans la prise de décision, face aux événements imprévus
- Apprécier l'obsolescence d'un matériel ou d'une installation
- Travailler en totale autonomie
- Planifier le travail à moyen et long terme

...

**Comportements professionnels :**

- Adopter en permanence les gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir
- Veiller à la sécurité des personnes et des matériels
- Actualiser ses connaissances techniques et de réglementaires

...